

Frieste 2 9bre 1858

1576

Frès honorable Monsieur, très cher ami

J'ai eu l'honneur de vous écrire en date du 27 7bre une lettre assez détaillée par laquelle je vous informais de la manière de voir de nos Ministres, au sujet de l'affaire mondiale de l'Isthme de SUEZ qui apperçoivent, dans le manque du firman de la Porte un obstacle assez fort, pour ou pouvoir considérer l'entreprise, tout en étant très bien disposés à cette grande oeuvre de civilisation universelle. Il ne m'appartient pas à moi de me rendre juge de ces différences d'opinions, et vous savez, très honorable Monsieur et Ami, dans quelle haute estime je tiens tout ce que me vient de vous, pour croire que je renoncerais, par regret à vous, à mes propres convictions si elles étaient pas consonnées aux vôtres. Mais il est bien de mon devoir de vous communiquer sans réserve ni ménagement, comme c'est l'habitude entre hommes d'affaires, ce qu'on en pense dans nos ports, quelle est l'opinion du pays, et quoi on peut s'en attendre. Or, sur cela je vous dirai sincèrement qu'aussi ici, comme partout ailleurs il n'y a qu'une voix unanime sur l'immense utilité du percement de l'Isthme, et son sentiment universel d'administration pour vous, Monsieur, qui vous en occupez avec une énergièr qui ne pourrait être majeure. Mais, de l'autre côté, pour ce qui regarde les souscriptions, je regrette devoir le dire, mais c'est la vérité toute nue que nous devons prévoir, je ne puis pas m'attendre à les voir marcher selon nos souhaits, carcette

idée de manque de firman, de l'opposition anglaise épouvante  
tout le monde surtout sentant qu'il s'agit de faire des versements,  
sur lesquels on observe aussi, que selon le § 9 des Statuts, sur ce  
serait le Conseil d'Administration qui aurait la faculté d'appeller les  
fonds en donnant deux mois de terme après la publication; enfin les ob-  
jections ne manquent pas, où l'opinion au sujet de la mûreté de l'affai-  
re n'est pas favorablement prononcée. Récemment dans une conversation  
d'un de mes amis à CARLSBAD où il y avait des notabilités anglaises,  
Lord CLARENDON la famille PIFT et autres, et où l'on ne faisait que louer  
votre grande persévérance et infatigabilité, tout le monde s'accordait  
à dire qu'en Angleterre même il y aurait une favorable affluence de capi-  
taux pour cette grande affaire, malgré l'opposition du cabinet, pourvu  
qu'il y eut le firman du Sultan sans quoi toutes les forces financières  
se tiennent à l'écart. Pour ce qui concerne la France je crois bien que  
toutes les sympathies aussi personnelles dont vous y jouissez, outre que  
l'intérêt pour l'affaire en elle-même, vous faciliteront à ramasser une  
belle somme, mais difficilement pourrait-elle être telle à suffir à  
tous les 200 millions qu'il vous faut, en ce genre d'affaires vous savez  
bien qu'on ne peut pas contenter d'une partie, et qu'il faut avoir tout  
ce qui est nécessaire pour pouvoir marcher sans entrave à son but, mais  
ce qui pis est, c'est que quand même la France vous fournirait toutes  
les sommes nécessaires, alors votre entreprise universelle, deviendrait  
une opération essentiellement française ce qui blesserait la suscepti-  
bilité de tous les autres états, sans exclure le nôtre, qui en serait  
sans doute fort jaloux. Des complications politiques assez dangereuses,  
en tous cas fort désagréables pourraient en être la conséquence et en

outre, si on en fait pas une affaire internationale, et si le firman y manque, on risquerait qu'un successeur quelconque de SAID Pacha, ne reconnaisse plus la concession donnée par celui-ci, et aille surprendre les travaux de la Compagnie, si l'on voulait les pousser malgré la contraire disposition de la concession elle-même, dans laquelle il est dit, que les travaux ne pourront être commencés qu'après la sanction de la Porte. Excusez, mon très honorable ami toutes ces réflexions, qui ne seront pas échappées à votre sagesse, et que je vous fais ici, seulement parceque vous m'avez permis une fois pour toujours à vous écrire avec liberté tout ce que je pense, et vous savez l'intérêt on ne peut plus animé que je prends à l'affaire, et qui me rend bavard toutes les fois que je commence à parler de cet objet. Or, je reviens à mon thème, en me résumant par vous dire, que si l'opinion ici était comme je viens de vous la peindre, elle est encore plus craintive à Vienne, là, où les inspirations de banquiers et des forces financières, sont sous l'influence immédiate du souffle des Ministres, qui donnent le ton aux principales notabilités de la capitale, dont les sentiments se discernent aussi dans les

Dans cet état de choses vous voyez que je me trouve dans une position assez embarrassante pour ce qui concerne la nomination d'un banquier à Vienne pour recevoir les souscriptions, comme vous m'en avez fait mention par votre dépêche télégraphique de vendredi 29 8<sup>bre</sup>; quant à notre ville, n'étant pas sous les yeux immédiats des Ministres, l'insertion dans les journaux a été faite d'après vos ordres, ou m'indiquant comme agent et banquier en Autriche pour Trieste et M.

mais pour Vienne il faut bien se contenter pour le moment des annonces publiées qui désignent les souscriptions auprès des agents et banquiers de

la monarchie, sans les économiser ; cela me paraît fort préférable, au lieu que d'y nommer des banquiers qui ne se prêteraient peut-être pas avec cette volentérosité si nécessaire pour faire marcher les choses convenablement, car vous conviendrez qu'il y a une grande différence entre faire les choses bon gré, et avec bonne disposition, à les faire avec nonchalance, simplement pour dire qu'on les a faites. Au reste cette publication un peu incomplète à la capitale n'est pas de certaine importance parceque après tout les souscripteurs peuvent toujours s'adresser à moi comme agent et représentant de la Compagnie, et puis, tout cela n'est une question que de peu de jours, car je pars ce soir même pour Paris, en m'arrêtant quelques jours à Venise, et quelques autres à Milan, pour y bien sonder aussi là l'opinion publique sur cette affaire, et arriver chez vous, bien fourni de toutes les données que je pourrais ramasser encore, en tous cas avant le milieu de ce mois, et alors nous aurons occasion d'en causer ensemble, et je suis parfaitement persuadé qu'il y aura moyen à tout bien arranger peut-être en renonçant pour le moment aux versements, et en ajoutant à l'article 9 des statuts tout simplement qu'un appel de fonds ne pourra avoir lieu qu'après la ratification du Sultan, clause qui me paraît concilier fort bien tous les différents intérêts et manières de voir. Quoiqu'il en soit, d'une manière ou l'autre, nous arriverons à notre but, car vous avez fait l'essentiel, la substance y est, il ne s'agit maintenant que de formes, sur lesquelles je suis bien sûr, nous allons être d'accord avec la plus grande facilité. Je resterai à Paris jusqu'à la fin de Novembre et, et en me rendant ensuite à Vienne j'y ferai les démarches ultérieures que nous trouverons de concerter ensemble ; enfin vous connaissez l'intérêt

que je prends à la chose, et vous pouvez être persuadé qu'en toute circonstance je ferai toujours de mon mieux pour la conduire dans nos ports le plus convenablement que possible, selon vos sages inspirations, et selon l'esprit de notre pays.

Veillez agréer, très honorable Monsieur et Ami, l'assurance de ma considération la plus distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très dévoué

P. REVOLTELLA .

Je vous confirme ma successive et dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 26 s<sup>bre</sup>

Monsieur

Ferd. de LESSEPS

Paris .